

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31 COMPTES POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^e —).....	6 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

La Situation

La Norvège vient d'apprendre que la trahison soudoyée précède et favorise l'attaque au canon et à la mitrailleuse. Avant d'envoyer ses soldats armés dans un pays, l'Allemagne y fait pulluler comme une vermine ses affidés qui préparent les voies à l'agression et ouvrent du dedans les portes de la forteresse à l'assaillant.

Avec les Boches, la neutralité est un peu ce qu'est la santé pour le docteur Knock : un état précaire et qui ne présage rien de bon.

Tandis que les Norvégiens croyaient assurer leur tranquillité et leur paix en multipliant les complaisances envers le Reich, celui-ci se préparait dans le secret à les assommer ! Il avait médité et organisé son guet-apens avec ce souci du détail qui distingue les professionnels du brigandage.

Pour ce qui est du militaire, il a été dit et redit par les experts en la matière qu'une expédition semblable nécessite de longs et minutieux préparatifs. Cela ne s'improvise pas. Mais d'autres faits aujourd'hui révélés prouvent aussi la patience fourberie avec laquelle le gouvernement hitlérien avait monté son sale coup contre le petit pays qui reçoit ainsi la récompense d'avoir voulu se concilier le Boche par de bons offices.

La leçon servira-t-elle à certains autres qui peuvent voir dans le sort réservé à la Norvège une préfiguration de celui qui leur est réservé s'ils se fient aux sourires du Führer. La vraie manière de ne pas être trompé par lui, c'est encore de le tenir toujours pour un ennemi, et de se défendre contre toutes les formes de l'invasion allemande.

La Norvège vient d'apprendre que la trahison soudoyée précède et favorise l'attaque au canon et à la mitrailleuse. Avant d'envoyer ses soldats armés dans un pays, l'Allemagne y fait pulluler comme une vermine ses affidés qui préparent les voies à l'agression et ouvrent du dedans les portes de la forteresse à l'assaillant.

On vient de voir comment elle avait procédé en Norvège où les Allemands étaient reçus comme des amis et traités comme des membres de la famille, de cette grande famille « nordique » dont Hitler se prétend le Chef et le Protecteur.

Profitant de cette confiance qu'on lui témoignait, l'Allemagne, qui porte longtemps ses trahisons dans son cœur, avait posté ses affidés aux bons endroits. Le commandant de la place de Narvick, qui a livré les forts aux marins et soldats du Führer, était affilié au parti nazi fondé et dirigé en Norvège par le traître Quisling. Et celui-ci était désigné pour devenir, à la solde de l'Allemagne, chef du gouvernement « national » norvégien.

Pour trahir l'Autriche, Hitler avait eu Seiss-Inquart ; pour trahir la Tchecoslovaquie, il avait eu Hacha. Chaque arbre a ses fruits pourris, chaque pays produit de ces misérables.

Il s'agit de les employer. C'est un système qu'Hitler a expliqué longuement au cours de ses conversations avec Herman Raushching que celui-ci nous a rapportées dans son livre *Hitler m'a dit*. Il y revient souvent sur ce thème expliquant qu'il ne fera jamais la guerre des armes sans avoir organisé la guerre des nerfs et surtout sans avoir tissé au préalable dans le pays à surprendre un réseau de complicités et de trahisons.

« Le vrai travail, dit-il, le seul qui soit d'une importance décisive consiste à s'attacher en terre étrangère « des groupes ou des partis ! »

Puis, il précise ce qu'il fera avant de commencer la guerre. Et vous allez voir que la conduite qu'il vient de tenir en Norvège coïncide point par point, avec la théorie qu'il exposait :

« Je serai, explique-t-il à son interlocuteur, je serai depuis longtemps en relation avec des hommes qui formeront un nouveau gouvernement, un gouvernement à ma convenance. De tels hommes, on en trouve partout. »

C'est exactement ce qu'il a voulu faire en Norvège et qui lui avait si bien réussi en Autriche et en Tchecoslovaquie. Il a échoué cette fois parce que les Alliés sont arrivés à temps et parce que les Norvégiens ont rejeté avec dégoût les personnes qu'il prétendait leur imposer.

Mais son Quisling était là, en place, tout préparé à jouer le rôle qu'on lui avait appris.

« Partout, dit encore Hitler à son interlocuteur, partout, en plein « pays ennemi, nous aurons des amis « qui nous aideront, NOUS SAU- « RONS NOUS LES PROCURER. La « confusion des sentiments, les con- « flits moraux, l'indécision, la pan- « que, voilà quelles seront nos ar- « mes ! »

Armes dangereuses et qui ont fait leurs preuves, manées avec l'infamable habileté des Allemands, l'incroyable faculté qu'ils ont de mentir, de se contredire, de passer de la feinte douceur à la brutalité et de l'arrogance à la servilité. Il y a des neutres, même en Scandinavie, qui feront bien de s'en méfier.

Pour la France et l'Angleterre, le danger ne se présente pas sous la même forme. Elles n'auront jamais à repousser l'offre d'un gouvernement à la Quisling. Mais gare à de certaines sourdes menées qui font le siège du moral et qui, volontairement ou non, travaillent dans le même sens que l'ennemi extérieur puisque c'est la résistance intérieure qu'elles visent à briser !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

La guerre imprévue

Rien ne se passe comme on l'avait cru. On est annoncé, au mois d'avril 1939, que la guerre aurait lieu quatre mois plus tard entre la France et l'Allemagne et qu'après sept mois d'hostilités il ne serait pas tombé une bombe d'avion sur notre territoire ; et qu'il serait mort beaucoup plus de combattants sur les mers que sur terre ; et que la Russie, alliée de l'Allemagne, attaquerait la Finlande ; et que la Norvège serait envahie par l'Allemagne, on est annoncé ces choses, qui l'ont été ? Point même Hitler. Son ambition cruelle avait tout révisé ; mais elle n'avait pas choisi. Sauf la faiblesse. La vérité doit convenir que c'est la première fois qu'il choisit la force pour adversaire ; mais si l'état assé de luer Dollfuss, d'exiler ou d'arrêter des écrivains, d'envahir l'Autriche, la Bohême et même de vaincre la Pologne. On a déjà signalé des engagements de deux cents hommes au nord d'Oslo ; et la radio anglaise a conté hier comment cinquante marins appartenant au destroyer qui s'est échoué devant Narvik s'étaient armés et portés dans la ville pour y combattre. Déjà, l'affaire de l'Altkmark avait ressuscité la guerre de course. Nous voici revenus au temps de l'aventure et à une forme de guerre où l'initiative individuelle et l'impétuosité reprérent leur meilleur accent.

Le terrain de la Norvège s'y prête. Pas de grandes agglomérations. Peu de routes. Peu de voies ferrées. Ce sont des bateaux qui, de port à port, assurent les communications. Je me rappelle avoir passé le 13 et le 14 juillet d'il y a deux ans dans ce petit port de Kristiansand qu'ont occupé les Allemands. Haver calmé avec une rue de magasins perpendiculaires à son môle. Nous avions pavés le pèche où nous étions embarqués et une foule ne cessait de stationner sur le quai pour examiner le bateau français, brillant et clair. Nous décidâmes de gagner Stavanger par terre. La route est étroite, passe un col élevé et comprend l'une des

Informations

Déclaration de M. Roosevelt

Le président Roosevelt a fait la déclaration suivante, dans le message qu'il adresse à la France et à l'Angleterre, le 17 avril 1940 :

« La force et l'agression militaires sont, une fois de plus, en marche contre les petites nations, par l'invasion, cette fois, du Danemark et de la Norvège. »

« Ces deux nations se sont acquies, de façon ininterrompue, durant une période de plusieurs générations, le respect et l'affection, non seulement du peuple américain, mais de tous les peuples par leur conduite exemplaire, tant nationale qu'internationale. »

« Le Gouvernement des Etats-Unis a, lors des récentes invasions, exprimé ouvertement sa réprobation d'un tel exercice de la force. Il réitére, avec plus de force que jamais, son point de vue, que le droit des petites nations à l'indépendance, à l'intégrité de leur territoire et à celui de se sentir libres, de se gouverner comme elles l'entendent, doit être respecté par leurs voisins les plus qu'internationales. »

« La Turquie se prépare « On mande de Stamboul au journal « Al Ahrar » que les préparatifs de défense nationale se poursuivent rapidement en Turquie. Le gouvernement a demandé à la Grande Assemblée nationale de nouveaux crédits s'élevant à 12 millions de livres turques. »

« D'autre part, sont suspendues les lois réglementant le travail dans les usines de guerre, et le gouvernement a ordonné le recensement des stocks de marchandises chez les commerçants des douze principales villes de Turquie. »

En Belgique Des gardes militaires ont été placés dans les ministères, dans les bâtiments publics et dans les locaux des postes de radio-diffusion.

« Ses mesures sont prises chaque fois qu'une tension de la situation internationale se manifeste. »

Contre la Suède On estime à Copenhague que les troupes allemandes massées au Danemark, depuis le 9 avril, sont destinées à attaquer la Suède.

Dans la capitale danoise, on a l'impression que, dans ce cas, la Suède se défendra énergiquement. Il est à peine besoin de dire que la population danoise accepte malaisément le joug allemand, qui semble devoir revêtir la forme d'un régime établi dans le protectorat tchèque un peu moins dur peut-être, car, jusqu'ici, des instructions ont été données aux troupes allemandes, pour éviter tout excès.

Un refus de la Russie au Reich Aux termes d'un télégramme de Kanas à « La Fontaine », l'ambassadeur d'Allemagne à Moscou, au cours de ses conversations avec M. Molotov, a demandé le droit, pour le Reich, d'utiliser le port de Mourmansk comme base pour les unités de guerre allemandes.

D'autre part, l'Allemagne aurait demandé le droit d'utiliser le chemin de fer de Léninegrad à Mourmansk.

La Russie n'a pas cru devoir obtempérer à ces demandes, prétextant de son désir de rester absolument en dehors du conflit nordique.

Un désastre pour la marine allemande L'Allemagne possédait l'an dernier trente contre-torpilleurs, tous récemment construits, les plus anciens datant seulement de 1935. Or, depuis hier, sept d'entre eux gisent au fond de la mer, et lors de la première attaque britannique contre Narvik, mercredi dernier, un autre contre-torpilleur allemand avait été coulé, ce qui porte à huit les pertes allemandes dans cette catégorie particulièrement importante de bâtiments de guerre.

Il est permis d'ajouter que l'on considère comme probable que, lors du combat de mercredi dernier, deux autres contre-torpilleurs allemands ont été détruits. La bataille de Narvik est un désastre pour la marine allemande.

Halden serait aux mains des Allemands Les Allemands se trouvent tout près de la frontière suédoise. Des troupes allemandes cherchent à s'emparer de Kongsvinger pour couper la voie ferrée d'Oslo à Charlottenberg en Suède.

On a, à plusieurs reprises, parlé de la prise, par les Allemands, de la ville de Halden ; la nouvelle peut être considérée comme exacte. En revanche, les Norvégiens ont remporté un succès à Eidsfold où les Allemands ont été obligés de battre en retraite vers le Sud.

« Les descentes les plus rapides du monde. A mi-chemin, au fond du Flekkefjord, nous nous arrêtrâmes pour déjeuner. Il y avait à l'hôtel un jeune Norvégien qui parlait français et qui nous interrogea passionnément sur François Mauriac, et d'autres écrivains de chez nous. Je lui contai alors en un de ces billets, où est-il aujourd'hui ce compagnon de notre esprit ? Les armes à la main — certainement. Ou cherchant à combattre... » GUERMANTES.

Le champ de mines de la Baltique

La Press Association précise que le nouveau champ de mines posé par les Anglais embouteille la totalité de la côte de l'Allemagne baignée par la Baltique. Il embrasse, à l'exception des eaux suédoises, la partie méridionale de la Baltique et s'étend vers le Nord jusqu'à un point situé à environ douze milles au sud de Memel. Il rejoint le champ de mines déjà posé dans le Sfiawerack et dans le Kattegat, traverse les deux belts et remonte jusqu'à la Baltique proprement dite.

Les champs de mines britanniques s'étendent maintenant sur la totalité de la côte de l'Allemagne et de celle du Danemark occupée par l'Allemagne.

La mobilisation norvégienne La mobilisation se poursuit normalement dans toute la Norvège où le moral des habitants est grandement relevé par les nouvelles rapportant les opérations heureuses des troupes norvégiennes sur terre s'ajoutant aux brillants succès remportés sur mer par les navires alliés.

Il apparaît de plus en plus que le gouvernement Quisling ne dispose d'aucune autorité et se heurte à maintes difficultés.

Communiqué officiel

N° 448. — En divers points du secteur situé à l'ouest des Vosges, des détachements d'infanterie ennemie, appuyés par l'artillerie, ont tenté d'aborder nos lignes. Ils ont été repoussés et ont subi des pertes.

N° 449. — En fin de journée d'hiver et au cours de la nuit, activité de nos reconnaissances et actions d'artillerie en divers points du front.

EN PEU DE MOTS...

— Les excédents de dépôts à la Caisse nationale d'Epargne sont, depuis janvier 1940, de 888.279.929 francs.

— Toutes dispositions seront prises pour réduire de 60 à 80 0/0 la livraison de papier par les papeteries britanniques. Les journaux britanniques vont se trouver très affectés par cette décision.

— Les gouvernements de France et de Grande-Bretagne ont reçu l'autorisation officielle de passer des commandes pour des achats de nouveaux modèles de bombardiers d'attaques américains.

— Les commissaires chargés de tracer la frontière russo-lituanienne ont terminé leurs travaux ; cette frontière a une longueur de 370 kilomètres et 1.218 points de jalonnement.

— M. Barthe a donné connaissance, au Comité national du vin chaud du soldat, des sommes recueillies. Les sommes brutes recueillies dépassent 9 millions de francs.

NOS ÉCHOS

La mégalomanie d'Hitler.

Les nazis s'étaient donné dix ans pour conquérir l'Europe. En 1937, ils établis une carte qui révélait tous les détails du plan décennal avec les dates choisies pour son accomplissement. Un original de cette carte secrète fut découvert par la police tchèque au cours d'une perquisition exécutée en 1938 à Prague dans les quartiers généraux de Konrad Henlein, chef du parti hitlérien en Tchecoslovaquie. Une photographie en fut apportée à Londres par l'un des observateurs de la mission britannique aux pays des Sudètes.

Aujourd'hui, le Ministère de l'Information publie ce document stupéfiant sous forme d'une affiche en couleurs. On ne peut imaginer démonstration plus directe et plus brutale des buts de guerre nazis.

Le plan était le suivant : 1938, conquête de l'Autriche et de la Tchecoslovaquie ; 1939, annexion de la Pologne et de la Hongrie ; 1940, annexion de la Roumanie, de la Yougoslavie et de la Bulgarie ; 1941, conquête du Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de l'Ukraine et du Nord de la France.

La Scandinavie et le Portugal auraient eu leur tour avant 1948, qui devait voir la main-mise complète de l'Allemagne sur l'Angleterre. La seule paillie que ce plan n'avait pas prévue, c'est l'union franco-britannique et l'intervention des Alliés. Quelle chose de plus que le grain de sable classique.

L'amour sous la coupole.

M. René Peter est un chroniqueur bien alléchant. Il publie dans le *Mercur* de France un article intitulé : « L'Académie devant l'amour ». On se précipite en attendant des révélations.

« Hélas ! M. René Peter s'en tient à des histoires du lointain passé. Certaines, toutefois, ne manquent pas de piquant. Le secrétaire perpétuel Suard aimait tendrement sa femme, et s'en croyait aimé. Mais celle-ci lui dit un jour : — Mon bien-aimé, je vous dois un aveu : je ne vous aime plus. — Cela vous reviendra, dit Suard tranquillement. — Mais j'en aime un autre, reprend l'épouse. — Cela vous passera, dit encore Suard sans broncher. » LE LISEUR.

Chronique du Lot

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

La date d'ouverture de la première session du Conseil général est reportée au 29 avril et les Conseils généraux siègeront dès lors au cours de la période du 29 avril au 15 mai 1940.

La réduction ainsi apportée à la durée de la session prévue par la loi organique est motivée par le désir de faciliter dans les circonstances présentes le fonctionnement des institutions parlementaires.

PAS D'EAU CHAUDE QUATRE JOURS PAR SEMAINE

M. le Préfet du Lot vient de prendre un arrêté suivant lequel toute distribution collective d'eau chaude pour l'usage domestique, quelle que soit la source d'énergie calorifique concourant au chauffage de l'eau et quelle que soit la destination de l'immeuble qui la comporte, doit être interrompue les lundi, mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, aussi bien au cours des mois d'hiver que des mois d'été. Cette interruption ne s'appliquera pas aux établissements hospitaliers et similaires, tant publics que privés, non plus qu'aux distributions alimentant, dans les hôtels, restaurants et établissements analogues, les cuisines, plonges et buanderies pour les branchements desservant ces services à l'exclusion de toute autre utilisation.

DÉLÉGATIONS D'OFFICE

Aux termes d'un décret publié au *Journal Officiel*, le régime des délégations d'office institué par les décrets portant règlement sur la solde au profit des ayants-cause des personnels militaires, est étendu aux femmes ou à défaut et dans l'ordre aux orphelins mineurs de vingt et un ans ou aux ascendants du premier degré, des fonctionnaires, agents, sous-agents et ouvriers mobilisés des administrations, services ou établissements publics de l'Etat, en ce qui concerne l'indemnité différentielle et, le cas échéant, l'indemnité de résidence et les indemnités pour charges de famille qu'ils percevaient en exécution des dispositions du décret du 1^{er} septembre 1939.

Toutefois, en ce qui concerne les ascendants ou descendants du premier degré, ce régime ne leur est applicable que s'ils avaient été préalablement institués délégataires et remplissent la condition prévue par la loi du 31 mars 1919.

NI DOUCHES NI BAINS

M. le Préfet vient de prendre un arrêté suivant lequel les établissements de douches et de bains chauds, de bains de vapeur, les piscines chauffées et les établissements similaires, qu'ils soient exploités par des collectivités ou des personnes privées, seront fermés les lundi, mardi, et mercredi de chaque semaine, aussi bien en hiver qu'en été.

Cette interruption ne s'appliquera pas aux établissements de cure ou aux établissements à caractère exclusivement médical.

Trésorerie générale

M. Pennes, trésorier-payeur général du Lot, a été chargé des fonctions de trésorier-payeur général du Tarn.

M. Renard, chef de bureau à l'administration centrale des finances, a été chargé des fonctions de trésorier-payeur général du Lot.

Nous exprimons à M. Pennes nos regrets et nos vœux.

Service de santé

MM. Lucas et Dreneau, médecins auxiliaires, sont nommés dans le cadre des officiers de réserve du service de santé, au grade de médecin sous-lieutenant et affectés à la 17^e région.

Justice militaire

M. Plassard est nommé officier assimilé de justice militaire à la 17^e région.

Distribution rétablie

L'Administration des Postes informe les usagers qu'à partir du 15 avril courant, la distribution, par porteur spécial, des télégrammes, messages et avis d'appel, suspendue depuis le 1^{er} février dernier, sera rétablie à la cabine de Pontcirq (Lot).

CAHORS

L'IRASCIBLE CABALLERO

Samedi soir, vers 21 heures, un individu se trouvait au café du pont Valentré où il causait du tapage et où la police vint le cueillir.

Il s'agissait d'un sujet espagnol nommé Pascalo Puertobas, âgé de 38 ans, ouvrier agricole, demeurant à Cahors, rue Sainte-Barbe.

Ce personnage, bien connu dans son quartier pour sa violence, avait eu maintes fois affaire avec la police qui devait intervenir pour le rappeler au calme.

Donc, samedi, il lui déplut fort d'être appréhendé et durant le chemin pour aller au commissariat il ne cessa de menacer les agents.

Au commissaire, il répondit avec une insolence redoublée. Mais comme il était dépourvu de papiers, on l'informa qu'en attendant de vérifier son identité il serait gardé au violon.

A ce moment, il entra en fureur et, saisissant son couteau, il chercha à frapper le commissaire. L'intervention immédiate des agents l'en empêcha, mais ce n'est qu'après une lutte qu'on réussit à le désarmer.

Contravention lui a été dressée pour rébellion, coups et violences envers les agents de la force publique.

Déféré dimanche au Procureur de la République, cet irascible caballero a été mis en état d'arrestation et écroué à la prison.

Comité loctois des allocations familiales

Allocations aux employeurs. — Le code de la famille étant en application ce 1^{er} avril 1940, les employeurs qui ont des enfants susceptibles d'ouvrir droit aux allocations familiales devront demander d'urgence leur immatriculation à la Caisse (quai Cavaignac, Cahors).

L'Assemblée générale a, à l'unanimité et conformément à la demande du Conseil d'administration, décidé que la charge du service des allocations aux employeurs serait supportée par la masse des salaires déclarés au titre du personnel des entreprises sans qu'il soit demandé aux employeurs une déclaration des salaires qui leur seraient fictivement attribués. Cet avantage ne saurait valoir que pour les adhérents à la Caisse avant le 1^{er} avril 1940 et cotisant régulièrement pour leurs salaires.

Les employeurs ont donc simplement à faire inscrire leurs enfants à notre Caisse et à fournir, notamment, en cas de scolarité ou d'apprentissage, les pièces justificatives des droits de ces enfants.

Toutefois, il y a lieu de signaler que la femme des employeurs proprement dits n'aura pas droit à la prime de la Mère au Foyer.

Personnel domestique. — L'immatriculation du personnel domestique même occupé à des fins non lucratives, des employeurs du commerce, de l'industrie, des professions libérales, affiliés à la Caisse doit se faire aux mêmes conditions sur le bureau remis pour les autres salariés, à dater du 1^{er} avril.

Situé connues les intentions de l'administration, il sera donné des instructions pour le personnel domestique autre que celui des employeurs affiliés.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Aux nouveaux mobilisés

Les allocations militaires ne sont allouées qu'à dater du jour du dépôt de la demande.

Les familles ont donc intérêt à déposer leur demande d'allocation dès le jour de l'incorporation de leur soutien à charge par elles de faire parvenir, par la suite aux services compétents, toutes les pièces nécessaires, tel le certificat de présence au corps par exemple.

Ce qu'il importe, c'est de faire prendre acte du dépôt de la demande dès le premier jour d'incorporation du mobilisé.

Nécrologie

Un deuil cruel vient de frapper M. Ernest Contou, professeur d'allemand au Lycée Gambetta. Mme Contou, née Tehbit, est décédée, à l'âge de 46 ans, après une maladie dont les soins les plus attentifs n'ont pu diminuer les souffrances ni prévenir la fin fatale.

Cette nouvelle a vivement attristé les nombreux Cadurciens parmi lesquels M. Contou est si honorablement connu. Nous nous associons à sa douleur et nous présentons à sa famille nos vives condoléances.

Nous avons appris avec un très vif regret la perte douloureuse que vient de faire M. François Bonnet, receveur des P.T.T., en retraite, à Cahors. Son fils, M. Pierre Bonnet, Chef de division à la Préfecture d'Angers, vient de mourir à l'âge de 44 ans.

Nous tenons à dire à M. François Bonnet la part que nous prenons à sa douleur et à notre excellent ami et collaborateur, Louis Bonnet, combien nous nous associons au deuil qui frappe sa famille.

Enseignement primaire

Mlle Brunet est nommée institutrice suppléante à Montebrier, en remplacement de Mme Couderc, en congé de maladie.

Mme Ricard est nommée institutrice suppléante à Caillac.

Foire du 13 avril

La foire du 13 avril a été peu importante. Voici les cours :

Marché : poules, 9 fr. ; poulets, 12 fr. ; canards, 7 fr. ; dindons, 7 fr. ; lapins, 5 fr. ; le tout la livre.

Pigeons, 15 à 18 fr. la paire selon grosseur ; œufs, 6 à 6 fr. 50 la douzaine.

Accidents du travail

Au cours de son travail, M. Clary Martial, ouvrier quinquillier, reçu, sur le pied droit, une feuille de tôle qui pesait 25 kilos. M. Clary devra observer un repos d'une douzaine de jours.

En plaçant un câble électrique, Paul Ségué, ouvrier électricien à Cahors, a fait une chute. Blessé au bras droit, il devra subir une incapacité de travail de 12 jours.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Traite des blanches. — Nicolai François, sans domicile fixe et la femme Lotis Massala, domiciliée à Toulouse, sont inculpés d'excitation à la débauche et de détournement d'une mineure envers la fille Amoureux, 20ans, domiciliée à Cahors.

Nicolai fait défaut. Il est condamné à 6 mois de prison et la femme Massala à 2 mois.

Vol. — Les deux frères Deltheil Gabriel, chiffonnier, et Albert Deltheil, de Luzech, sont inculpés d'un vol de chaudron au préjudice de Mme Lasvènes, propriétaire à Cambrayrac.

Violences. — A la suite d'une discussion entre le nommé Da Pozza, sujet italien et M. Gentil, chef de chantier, ce dernier a été frappé à la tête avec une pelle. Da Pozza est condamné à 25 francs d'amende.

Enseignement secondaire

M. Jean Theil est nommé professeur de mathématiques au Collège Champollion, à Figeac, en remplacement de M. Verbié, mobilisé.

EDEN

Mercredi 17, samedi 20 et dimanche 21 avril 1940, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

Une œuvre essentiellement humaine,

LE COUTABLE

d'après le beau roman de François Coppe, avec Pierre Blanchard, Gabriel Signoret, Suzet Mais, Junie Astor, Echourin (de la Comédie Française), Marcel André, Joffrey, Gilbert Gill, Madeleine Ozeray et Marguerite Moreno.

QUET-APENS

film policier et les Actualités Mondiales avec les derniers faits.

Jugement confirmé

Mme Jeanne Soubré, épouse Mathieu, poursuivie devant le tribunal correctionnel de Gourdon pour trafic d'or, avait été relaxée.

Appel à minima fut interjeté, par le parquet de Cahors, contre ce jugement.

La Cour d'Appel d'Agen a confirmé le jugement du tribunal correctionnel de Gourdon.

Etranger en défaut

La police a procédé à de nombreuses rafles et à des vérifications d'identité.

Procès-verbal a été dressé contre le sujet russe Fedotoff Stepan, né le 6 mars 1896, ouvrier agricole à Vire (Lot), venu à Cahors sans sauf-conduit spécial. Après une nuit au violon, il a été relaxé.

Noctambules

Quatre jeunes gens qui étaient un peu trop bruyants, dans la nuit de samedi, après la sortie du cinéma, ont été conduits au commissariat de police et procès-verbal leur a été dressé.

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Pertile (Guido-Bruno), né le 19 mars 1916, à Blandeshorst (Allemagne), de père italien, demeurant à Castelfranc (Lot). Boffelli (Joseph-François), maçon, né le 26 novembre 1906, à Stezzano (Italie), demeurant à Cahors. Cappelletto (Dante), maçon, né le 6 août 1908, à Azzano-Deccimo (Italie), demeurant à Montegu (Lot).

COMMERÇANTS et INDUSTRIELS

AIDEZ LA S.N.C.F. à vous DONNER DES WAGONS
Une Journée gagnée dans le déchargement donne droit à une PRIME de 50 frs
Pour chaque wagon déchargé LE DIMANCHE la prime est égale au montant d'une journée de stationnement soit **93 frs**

Les Sports

En Rugby, Cahors bat Brive par 20 à 14

La présence des internationaux Sahuc, Bès, et Chevalier, ainsi que de Parouty et de Meulet, international militaire, devait faire de ce match le « clou » de la saison. Mais les circonstances privèrent le Stade de leur concours et seul Meulet figura dimanche dans le quinze cadurcien.

Dont-on s'en félicite ? Peut-être. Vraiment, s'il en avait été autrement, la défaite de Brive eût été un écrasement. On me dira que Cahors aurait aligné une ligne de trois-quarts hors-pair. Je veux bien, mais l'excellence de ces trois internationaux aurait trop risqué d'accuser la faiblesse des lignes d'avants, et s'il est vrai que le rugby est un sport d'équipe, mieux vaudrait ne pas présenter trois ou quatre vedettes entourés de onze ou douze joueurs moyens, ce qui donne une équipe bâtarde où la cohésion manque.

Un seul joueur, mais de grande classe, renforçait donc Cahors, mais il n'est là rien que de très naturel, Meulet est Cadurcien, et, avant de jouer dans l'équipe de France militaire, il a joué à l'Aviron Cadurcien, puis au Stade.

De son côté, Brive présentait une équipe où figuraient de nombreux jeunes, mais parfaitement conçue et coordonnée.

Par un but sur coup franc les visiteurs ouvrirent le score au bout de dix minutes de jeu où se manifestait de part et d'autre le vif désir de vaincre. Meulet ne tarda pas à égaliser dans les mêmes conditions. Un essai pour Brive remet cette équipe en tête, mais, après plusieurs tentatives infructueuses, Cahors rétablit l'égalité après une splendide descente de Meulet, Bergougnoux et Solières.

A la mi-temps, Brive mène par 9 à 6, ayant marqué une fois de plus. Dès la reprise, un essai transformé élève à 14 à 6 le score.

Cahors se ressaisit, et après plusieurs échappées où se distinguent Lambert,

Marty et Solières, la victoire est acquise par 20 à 14, Cahors ayant marqué consécutivement quatre essais dont un est transformé.

Un de ceux-ci fut pourtant marqué de façon contestable et contestée, mais il est certain que la victoire chaleureusement disputée devait revenir aux nôtres.

Répêtons que Meulet, qui ne cessa de dominer de beaucoup les trente hommes du terrain, fut excellent. Se trouvant partout où sa présence s'avérait opportune, qu'il s'agisse d'une attaque possible, aussi bien que d'un secours à apporter pour sauver une position compromise, il se dépensa sans compter. Il est vraiment un joueur de très grande classe.

Hambert, Marty et Solières furent bons, sans plus. Bonhomme et Planavegne prouvèrent qu'ils peuvent, avec la discipline et de l'entraînement, coopérer utilement au succès d'une équipe, à la condition que celle-ci soit bien dirigée.

L'arbitrage de M. Delgal, rendu parfois difficile par le mauvais esprit de certains éléments de Brive et aussi de Cahors, resta toujours impartial.

PALAIS DES FETES

Mercredi 17, jeudi 18, samedi 20, dimanche 21 avril, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

Georges Milton, Irène de Zilahy dans un film gai,

LE PRINCE BOUBOULE

Un film de Jacques Houssin, scénario de Michel Georges-Michel.

En complément : **REVOLTE A DUBLIN**

Actualités mondiales de la semaine.

A PARIS

VOYAGEURS, TOURISTES COMPATRIOTES

descendez à l'Hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul PARIS (4^e)
TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
FLOIRAC (Originaires du Lot) Téléphone ARCHIVES 60-92
Propriétaire
Hotel recommandé par le Journal du Lot

Arrondissement de Cahors

Caillac
Naissance. — Nous sommes heureux d'apprendre la naissance d'un gros garçon chez les époux Daniel Teysdère. C'est leur troisième enfant. Nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Luzech
Récupération de la vieille ferraille. — Pour répondre à l'appel du Ministère de l'Armement et aux besoins grandissants de la Défense Nationale, le Maire prie instamment la population à apporter toute la vieille ferraille aux centres de ramassage suivants :

Luzech : avenue Uxellodunum, place de la Victoire, place des Consuls. — Camy : Caix-Miran ; place de l'Eglise. — Camy : angle du Presbytère. — Pages : place communale. La Municipalité se chargera du transport à la gare, le 30 avril.

Le Maire fait un pressant appel à la population, certain que chacun accomplira son devoir.

Une surveillance sera exercée sur les dépôts, afin d'éviter le pillage par certains individus peu scrupuleux, comme cela s'est déjà produit au Dépôt constitué devant les écoles.

Decès. — Lundi 8 avril, à 14 heures, s'éteignait, après une douloureuse maladie, notre compatriote communal Jean Viailard.

Il était âgé de 73 ans. Il a exercé ces fonctions pendant 27 ans. Le laisser d'aujourd'hui. Nous perdons en lui un parfait honnête homme.

Ses obsèques ont eu lieu jeudi au milieu d'une grande affluence. A sa veuve, à son fils mobilisé, et à tous les membres de sa famille, nous adressons nos bien sincères condoléances.

Objet trouvé. — Mlle Pechmeja, George, la grouchue employée des P.T.T., a trouvé une bague qu'elle s'est empressée de remettre au secrétaire de la mairie. Nos félicitations à Mlle Georgette Pechmeja.

Coup de pied de bœuf. — M. Gazzitéro, domestique agricole chez M. Desprat, a reçu un coup de pied de bœuf sur la jambe droite. Le docteur Vidal lui a donné les

soins nécessaires par son état, qui n'est pas grave, mais nécessitera un repos de 12 jours.

Médaille militaire. — Nous avons appris avec plaisir que la médaille militaire était conférée à M. Mirabel, instituteur à Parnac, au titre de combattant de la dernière guerre.

M. Mirabel fut, en effet, deux fois cité. Nous adressons à M. Mirabel, dont le fils est actuellement aux armées, nos bien vives félicitations.

Saint-Cirq-Lapopie
Eboulement de rochers. — Un éboulement de rochers s'est produit sur le chemin conduisant à la gorge de Venes (commune de St-Cirq-Lapopie). Il n'y a pas, heureusement, d'accident de personnes.

« Je ne crains plus les crises de goutte... »

...ni les rhumatismes aigus, déformants et nouveaux qui me tenaient alité des semaines et même des mois entiers. Aujourd'hui, dès qu'une crise se fait sentir, je saute sur une boîte de cachets Gandol et environ douze heures après la crise est passée et je peux reprendre mon travail de chauffeur. Ce merveilleux soulagement est obtenu sans aucun effort par mon estomac. (M. Jozein, 17, rue Corot, à Ville-d'Avray, Seine-et-Oise). Vous aussi, vous allez faire votre cure de Gandol et vous ne souffrirez plus : 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Figeac

Figeac
Carnet rose. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un gros garçon chez les époux Rougès-Mignac, docteur-chirurgien à l'hôpital-hospice de Figeac, mobilisé aux armées.

En cette heureuse circonstance nous adressons nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux au nouveau-né.

Nouveau docteur-chirurgien. — C'est avec plaisir que nous apprenons la venue prochaine à l'hôpital-hospice de notre ville d'un docteur-chirurgien de Paris, en remplacement de M. Roudie, actuellement aux armées, ce qui fera bénéficier les malades à se déplacer depuis le début des hostilités.

Encore un de pilé. — L'arrestation du jeune Paul Carayol, dont nous avons déjà parlé a soulevé une affaire vieille de plus de 3 mois.

Nous avons déjà signalé que le maître d'œuvre de M. Labanhe, rue Emile-Zola, avait reçu la visite de cambrioleurs qui avaient fait main basse sur le tiroir-caisse qui contenait 212 fr. Malgré les nombreuses investigations de la police le coupable ne put être pinché.

Mais, après l'arrestation de Carayol, une nouvelle piste a été suivie et, grâce à l'admirable flair de nos agents, elle a permis de faire arrêter Jean Duranton, âgé de 16 ans, qui, après avoir passé la nuit au violon municipal, a fait des aveux complets. Pressé de questions, il a avoué un vol important d'outils commis au préjudice de M. Larnaudie, forgeron-marchal, rue de Colomb, dont il avait encore en sa possession un grand nombre d'outils.

Tripartite correctionnel. — Audience présidée par M. Carrayou, assisté de MM. Hégy et Longuepe, juges ; M. Guyon, substitut de M. le Procureur de la République.

Homicide involontaire. — Antraygues, permissionnaire du front, revenant le 19 décembre, avec sa femme, de la foire de Gorges. Le jeune Steinbach revenait derrière eux en motocyclette à vive allure, happa Antraygues et le jeta si violemment à terre que le malheureux se fracassa le crâne. La mort fut instantanée. L'imprudent motocycliste n'avait pas le permis de conduire et n'était pas assuré.

M. Faugère, avocat, prononce la plus émouvante des plaidoiries. M. Pierre Lagatte, son grand-père, s'est spontanément offert de son avoir en versant 30,000 fr. à la veuve.

Le tribunal condamne Steinbach à huit jours de prison avec sursis, 50 fr. d'amende et déclare le grand-père civilement responsable.

Vol. — Henri Pourcel, 23 ans, héliériste à l'usine Riat, localité chez les époux Mallau, merciers, rue Gambetta, nuftamment un grand-père, s'est spontanément offert de son avoir en versant 30,000 fr. à la veuve.

Le tribunal condamne Pourcel à huit jours de prison avec sursis, 35 fr. d'amende et aux frais.

Chasse sans permis en temps prohibé. — Joseph Vermande, 64 ans, à Malepeyre, commune de Le Bourg, comparait sous l'inculpation de chasse en temps prohibés. 100 fr. d'amende avec sursis, au prix du permis général. À la confiscation d'un permis de chasse, ou 200 fr. pour en tenir lieu. Mirandé, de Barrot, 35 ans, terrassier

à Jean-Blanc, commune de Saint-Sulpice, comparait sous la même inculpation et est condamné à la même peine.

De même que Henri Delprat, 37 ans, cultivateur à Autom, condamné aussi à 100 fr. d'amende avec sursis, prix du permis général et 200 fr. pour tenir lieu du prix de l'arme.

Défaut de visa de carte d'identité. — Joseph-Manuel Flix, charbonnier au Batut, commune de Sabadel, est condamné à 25 fr. d'amende avec sursis pour défaut de visa de carte d'identité.

En fin d'audience, M. Malrieu, président du tribunal départemental, rend le jugement pour l'affaire d'avortement qui avait exigé le huis-clos le deuxième mardi de mars. Le prévenu est condamné à six mois de prison avec sursis.

En fin d'audience, M. Malrieu, président du tribunal départemental, rend le jugement pour l'affaire d'avortement qui avait exigé le huis-clos le deuxième mardi de mars. Le prévenu est condamné à six mois de prison avec sursis.

Noyade accidentelle. — Fresquet Noël, 38 ans, métayer à l'Aiguille, sur une des propriétés de M. Couybes, juge de paix honoraire, est tombé dans un puits où il est mort de congestion.

Le dimanche, 7 avril, Fresquet était descendu à Figeac, vers 9 heures, avec l'intention d'aller chez le coiffeur. Il déjeuna dans la ville et ne remonta chez lui qu'assez tard, vers 17 heures. Il se rendit au puits, large et profond, à margelle basse, pour tirer de l'eau au moyen d'un seau et d'une chaîne. Fresquet fut alors entraîné par-dessus la margelle. Une des fermes de la maison entendant du bruit sortit et vit même s'agiter la chaîne. Quand le malheureux, qui n'avait reçu aucune blessure dans sa chute, fut retiré de l'eau, il était mort de congestion selon les conclusions de M. le Docteur Bonafé, appelé pour faire les constatations d'usage. Prévenue également, la gendarmerie a fait les constatations et dressé rapport de cette mort purement accidentelle.

Fresquet était originaire de Beaumont-Gourdonnais. Récupéré, il devait bientôt être mobilisé.

Vapeurs, migraines
...digestions laborieuses, pesanteur au foie, constipation, sont de trop fréquents maux que vous éviterez si vous prenez, après votre repas du soir, une tasse de cette délicieuse tisane Vichylore qui agit sur les reins, le foie, l'intestin, car elle est digestive, diurétique, hépatique et laxative de par l'heureux choix des plantes médicinales qui la composent. Pour quelques centimes par jour, vous vous assurez une excellente santé, car la Gde Bte de Vichylore ne coûte que 8 fr. 90 dans toutes les pharmacies.

Arrondissement de Gourdon
Gramat
Foire du 9 avril. — Notre foire du 9 avril a été assez importante. Voici quelques cours pratiqués :

Gros bœufs de travail, 11,000 à 12,000 fr. ; bœufs moyens, 8,000 à 10,000 fr. ; vaches laitières, 8,500 à 10,000 fr. ; génisses, 6,500 à 8,000 fr. ; bouvillons, 7,000 à 8,500 fr. ; bœufs d'Auvergne, 5,000 à 7,000 fr. ; veaux de lait, 9 à 10 fr. le kilo ; moutons, 5 à 6,50 le kilo ; agneaux, 7 fr. ; avec un agneau brelés seule, 300 à 350 fr. ; avec un agneau 450 à 480 fr. l'une ; porcs gras, 500 à 520 fr. les 50 kilos ; porcelets, 380 à 400 fr. la pièce.

Volaille : Poules, 7 fr. ; poulets, 12 fr. ; canards, 7,50 à 8 fr. ; lapins, 4 fr. ; le demi-kilo ; pigeons ordinaires, 8 à 10 fr. ; grosse espèce, 15 à 16 fr., le tout la paire ; chevreaux, 4 à 5 fr. le demi-kilo.

Légumes : pommes de terre nouvelles, 2,50 le demi-kilo ; choux-fleurs, 3 à 5 fr. pièce et selon grosseur ; plants d'oignons, 5 fr. le paquet ; plants de poireaux, 4 fr. la botte ; salade, 2,50 l'une ; scorsonère, 3 fr. la botte.

Prochaine foire le 25 avril.
Saint-Germain-du-Bel-Air
Obsèques. — Vendredi matin ont eu les obsèques de Mme Anaïs Bories, épouse d'Henri Bories, coiffeur, décédée après une bien courte maladie, chez sa parente, à Cahors, à l'âge de 58 ans.

Ses obsèques ont eu lieu à St-Germain. Une foule nombreuse de parents et d'amis avaient tenu à témoigner ses vives sympathies.

A toute la famille, nous adressons nos bien sincères condoléances.

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Léon Russac, décédé à l'âge de 46 ans. Le défunt, qui était un ancien combattant de 1914-1918, avait été mobilisé à nouveau, et était actuellement chez lui, en détachement agricole de 2 mois.

Nous adressons à la famille nos bien vives condoléances.

Puy-l'Évêque
Déjà, le 8 avril, à 14 heures, s'éteignait, après une douloureuse maladie, notre compatriote communal Jean Viailard. Il était âgé de 73 ans. Il a exercé ces fonctions pendant 27 ans. Le laisser d'aujourd'hui. Nous perdons en lui un parfait honnête homme.

Objet trouvé. — Mlle Pechmeja, George, la grouchue employée des P.T.T., a trouvé une bague qu'elle s'est empressée de remettre au secrétaire de la mairie. Nos félicitations à Mlle Georgette Pechmeja.

Coup de pied de bœuf. — M. Gazzitéro, domestique agricole chez M. Desprat, a reçu un coup de pied de bœuf sur la jambe droite. Le docteur Vidal lui a donné les

soins nécessaires par son état, qui n'est pas grave, mais nécessitera un repos de 12 jours.

Médaille militaire. — Nous avons appris avec plaisir que la médaille militaire était conférée à M. Mirabel, instituteur à Parnac, au titre de combattant de la dernière guerre.

M. Mirabel fut, en effet, deux fois cité. Nous adressons à M. Mirabel, dont le fils est actuellement aux armées, nos bien vives félicitations.

Saint-Cirq-Lapopie
Eboulement de rochers. — Un éboulement de rochers s'est produit sur le chemin conduisant à la gorge de Venes (commune de St-Cirq-Lapopie). Il n'y a pas, heureusement, d'accident de personnes.

« Je ne crains plus les crises de goutte... »

deuxième, un Junker, a été abattu près de Hrebbestad. D'après les renseignements fournis par les journaux, ces avions allemands ont été abattus par les Suédois pour avoir négligé les coups d'avertissements tirés par la D.C.A.

Un communiqué suédois précise qu'en ce qui concerne le trimoteur, tout l'équipage a péri, sauf un homme.

Une manifestation en faveur des Alliés à Belgrade

À l'occasion de la projection d'un film d'actualité montrant le général Gamelin passant les troupes en revue, une grande manifestation de sympathie a eu lieu en faveur des Alliés.

Dans les Balkans
Le correspondant diplomatique du Daily Telegraph, traitant de la conférence des ambassadeurs et ministres de Grande-Bretagne dans les pays balkaniques, croit savoir que la majorité des représentants diplomatiques britanniques ont en l'occasion de faire des rapports réconfortants sur l'état des opinions publiques dans les Balkans.

Selon ces rapports, l'attitude de la Turquie reste pleinement satisfaisante. Quant à la Roumanie, on croit que sa volonté de résister aux menaces contre son indépendance s'est affirmée au cours des dernières semaines.

La pression de Berlin sur la Suède
Dans les milieux informés on a maintenant la certitude que, dans la nuit du 11 au 12 avril, le gouvernement suédois s'attendait à un coup de main nazi.

Diverses organisations suédoises d'inspiration hitlérienne avaient reçu l'ordre de s'emparer des centres directeurs de l'activité du pays avant de neutraliser sa résistance.

Les mesures de police prises par le gouvernement ont tenu en échec les agitateurs. Un certain nombre d'entre eux ont été arrêtés. D'autres ont été placés sous la surveillance de la police.

C'est en faisant allusion à cette action que, dans son discours du 12 avril, le président du conseil suédois, M. Hansson, a déclaré :

« Nous devons demeurer vigilants vis-à-vis des éléments que l'on soupçonne de travailler pour le compte de l'étranger. »

AVIS DE DECES
Vous êtes prié d'assister aux obsèques de **Madame Ernest CONTOU** née **TEBBIT Maud**

femme du professeur au Lycée Gambetta, décédée dans sa 46^e année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 17 courant, à 10 h. 1/2 du matin, sous la présidence de M. le Pasteur Fabry.

Réunion à 10 h. 1/2, au Camp des Monges, Villa L'Aquitaine, Cabessut-Cahors.

De la part de Madame Veuve TEBBIT, sa mère, de Monsieur Ernest CONTOU, de ses enfants, ses parents et ses amis.

Il ne sera pas envoyé de faire-part. **P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS**

PETITES ANNONCES
A VENDRE Camionnette Peugeot, 9 C.V., excellent état. Ecrite ou s'adresser, 1, rue des Capucins.

ON DEMANDE : débutant, de 15 à 16 ans, à l'ex-Coopérative Militaire, 51, boulevard Gambetta.

ON DEMANDE un apprenti, pâtisserie Laverne, place des Petites-Bouchevies, Cahors.

ETUDE de Maître BOYER Huissier à Cahors

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES APRES DECES
Le public est informé que le samedi 20 avril, à 13 h. 30, au devant du marché couvert, à Cahors, aura lieu la vente aux enchères d'un important mobilier comprenant :

Salle à manger noyer complète. Lits, literie, armoire à glace, salon complet en parfait état. Table de chambre, toilette, bureaux, bibliothèques, secrétaire, bureau bibliothèque, petit bureau de dame et objets divers.

15 0/0 en plus au comptant.

LA PHOSPHODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée Remplace l'huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON : 15 francs
Un seul modèle de Flacon

En vente : Pharmacie GARNAL 97, Boulevard Gambetta
LE GUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES

Feuilleton du « Journal du Lot » 55

L'AMOUR PIRATE
Par WILLIAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

— Certes, je suis à vous de cœur et d'esprit, mais ce misérable Séreno est mon mari devant Dieu.

— Divorcez !

— Il est italien et catholique, comme moi-même, et les catholiques n'admettent pas le divorce !

— Même si...

— Mais il s'arrêta et serra les lèvres pour ne pas parler.

— Angèle lui dit : « Tu es un homme qui ne mérite ni amour ni estime. Maintenant, je vois que ce n'était rien... Une femme ne comprend tout à fait son malheur, en ce cas, que quand elle aime un autre homme.

— Je comprends, fit-il, venant au secours de son embarras. Mais il n'est pas nécessaire pour cela que je vous abandonne et que nous ne nous voyions jamais.

Je serais près de vous quand vous le désirerez jusqu'au moment où il paraîtra que je dois partir parce que vous le jugerez bon pour vous personnellement... pour quelque raison que ce soit.

D'ici là, je serai toujours votre bon camarade et votre ami. Mon amour ne peut pas changer... sauf peut-être pour devenir plus grand et plus fort... Je pense que plus l'amour est fort et plus le respect est grand.

— Oh ! merci, Nick. Je suis si heureuse de ne pas me sentir seule dans la vie et de pouvoir continuer de m'appuyer sur votre amitié. Mais tout de même il vaut mieux nous séparer pour un peu de temps, je crois qu'il le faut...

C'était bien aussi la pensée de Nick, mais il préférerait que la décision vint d'elle et qu'il ne fit pas figure de se retirer de lui-même.

— Partirai-je aujourd'hui ? demanda-t-il.

— Oui... je vous en prie oui... Plus tard ce sera différent, et nous pourrions nous revoir de temps en temps... nous nous écrire...

— Votre journal ? plaida Nick.

— Mon journal, fit-elle consentante, mais vous de même ?

— Ce ne sera pas intéressant.

— Pour moi si... beaucoup. Et... vous ne serez pas imprudent, vous

ne risqueriez pas votre vie ? recommanda-t-elle doucement.

Pour toute réponse il prit ses deux petites mains et y appuya longuement ses lèvres, puis il se détourna et partit brusquement sans se retourner.

Peu à peu l'hiver s'annonça au Lac Tahoe et les hôtes de la Taverne réputée s'en éloignèrent pour aller prendre leurs quartiers d'hiver.

Angèle n'avait aucune raison pour s'y attarder. Du reste sa maison allait bientôt être habitable, ou du moins le moment approchait où elle pouvait commencer l'achat des meubles et tout ce qui fait une demeure agréable et confortable. Elle était maintenant moins indifférente parce que moins malheureuse. Elle ne pouvait épouser Nick, mais il restait dans sa vie...

Ce fut donc avec un certain intérêt qu'elle décida de partir pour del Monte, qui du reste la rapprochait du ranch de Nick, tout en la rapprochant de sa future maison. Elle pensa qu'elle l'inviterait à voir sa nouvelle demeure. Le fait qu'elle l'aurait vu y promener sa grande silhouette la lui rendrait plus chère. Cependant elle hésitait et elle n'avait pas encore pris de décision à ce sujet, quand elle lut dans un journal de San Francisco, à la rubrique aviation, que le prince italien di Séreno, aviateur